

Les beaux maillots  
vendus partout  
**Produits  
de Marque**  
— associée dans le —  
— Journal de Roubaix —  
— Elles se sont toujours  
— suffisamment pour répondre  
— aux besoins de la clientèle

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Rand et Impitrophes.....	3 mois, 28.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 78.00
Aux autres départements.....	3 mois, 30.00;	6 mois, 42.00;	1 an, 80.00
Belgique.....	3 mois, 32.00;	6 mois, 44.00;	1 an, 82.00
Union Postale Tarif A.....	3 mois, 35.00;	6 mois, 47.00;	1 an, 85.00
Tarif B.....	3 mois, 38.00;	6 mois, 50.00;	1 an, 88.00

REDACTION.....  
ANNONCES.....

ROUBAIX..... 80 à 71, Grande-Rue, Tél. 227.52, 237.56, 237.54.  
TOURCOING..... 24, rue Carnot, Tél. 21.  
LILLE..... 2, rue Faidherbe, Tél. 229.51.  
PARIS..... 12, boulevard des Haillies, Tél. Louvre 09.40.  
MONSIEUR..... 108, rue de la Station, Tél. 2.44.

CIRQUE POSTAL  
ST LIEUX

### BILLET PARISIEN

## Hitler cherche à se mettre d'accord avec l'Angleterre et l'Italie

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 3 JANVIER (Midi).

Avant de répondre à l'aide-mémoire qui expose les vues de la France sur la question du désarmement, le chancelier Hitler se propose de conférer avec les représentants de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Ce désir du Führer s'explique aisément. Il n'ignore pas que ces deux puissances sont assez disposées à nous passer à de nouveaux compromis et il veut obtenir d'elles certaines assurances avant de nous renvoyer la balle. Jusqu'à présent, on pouvait avoir l'impression que les Anglais partageaient notre sentiment sur le désarmement et qu'ils allaient s'opposer à ce que l'entreprise de réduction des armements tourne, en définitive, à leur avantage. Mais cette impression, que dégageaient les déclarations d'un certain nombre de personnalités politiques de la Grande-Bretagne et des articles de journaux, n'est plus prématurée.

Sir John Simon, qui s'entretient actuellement à Rome du problème du désarmement avec M. Mussolini, a pu constater que l'Italie est hostile aux conceptions françaises sur l'égalité des Etats. Tandis que nous voulons maintenir les négociations dans le cadre de Genève, M. Mussolini tient pour un revirement de la Société des Nations, où une hiérarchie des puissances se substituerait à leur égalité. Au sujet du désarmement, le Duce est parfaitement d'accord avec M. Hitler pour appliquer immédiatement l'égalité des droits. Que la France désarme tout de suite au niveau des armements allemands, ou qu'on laisse à l'Allemagne la faculté d'élever ses armements à notre niveau, tel est le dilemme dans lequel l'Allemagne et l'Italie s'accordent à nous enfermer.

L'Angleterre est très certainement moins catégorique. Mais, dans son désir de ne pas irriter Hitler, pour lequel les dirigeants britanniques sont maintenant remplis de prévenances, le Gouvernement anglais va nous demander un nouvel effort de conciliation. Sans doute, les propositions concrètes formulées dans l'aide-mémoire de la France et qui auraient pu fournir par elles-mêmes un terrain d'entente entre la France et l'Allemagne, vont être jugés insuffisants par cette dernière. Elle s'informe en ce moment des dispositions de l'Angleterre et de l'Italie pour savoir jusqu'à quel point elle peut faire, à son tour, des contre-propositions. En se retirant de la Société des Nations avec l'éclat que l'on sait, elle s'est donnée une réputation d'intransigeance qui lui vaut aujourd'hui un assaut de complaisances et de gentillesse de la part de nos anciens alliés. La France semble plus facilement malléable et c'est sur elle que l'on tente de faire pression.

Sans beaucoup de fermeté, nous serions mis très vite, nos alliés et nous, en état d'infériorité manifeste.

### LETTRE DE BRUXELLES

## BRUXELLES D'ACCORD AVEC PARIS ET LONDRES

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 3 JANVIER 1934.

Une information de source anglaise a causé quelque émoi à Bruxelles, pendant que le ministre des Affaires étrangères, M. Hymans, avait à Paris les conversations que l'on sait. Cette information ne tendait à rien de moins qu'à dire que M. Hymans s'était mis d'accord avec Londres pour permettre à l'Allemagne de réarmer, contrairement à ce qu'il avait l'air de soutenir à Paris. Cette dualité de gestes était d'autant plus étonnante, que personne ne pouvait dire quand M. Hymans avait ainsi « causé » avec Londres. La conversation avait donc été cachée à tous. Au ministère des Affaires étrangères, nul ne démentit l'information anglaise. Il en résulta qu'à son retour de Paris, M. Hymans fut accueilli par des cris hostiles.

On lui signala l'article du journal anglais: il haussa les épaules. Un sénateur catholique a demandé que M. Hymans soit invité à la prochaine réunion de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, pour s'expliquer sur les conversations de Paris et sur le crédit qu'il veut accorder à l'information britannique.

Immédiatement, le ministre des Affaires étrangères a fait cette déclaration officielle: « J'apprends à mon retour que des journaux rapportent que je me serais prononcé à Paris en faveur de l'augmentation de la Reichswehr et de ses armements. C'est absolument faux. »

« J'ai eu la satisfaction de constater une heureuse concordance de vues sur les problèmes essentiels: les graves dangers qu'entraînerait le réarmement de l'Allemagne et la sauvegarde des principes fondamentaux de la Société des Nations. La convergence est manifeste entre la Belgique et la France, comme entre la Belgique et l'Angleterre. »

Bien qu'il soit assez difficile de savoir en quoi consiste cette « convergence », et ce qu'elle représente comme décisions politiques au sujet des graves questions du moment, il faut en dégager la conclusion que la Belgique est d'accord avec la France et l'Angleterre et que, logiquement, pour que cet accord existe, il est impossible que la France et l'Angleterre soient en désaccord.

R...

### L'hiver et ses plaisirs



UN SAUT IMPRESSIONNANT EN SKI A SAINT-MORITZ, PENDANT UNE EPREUVE.

## LA FORMIDABLE ESCROQUERIE DU CREDIT MUNICIPAL DE BAYONNE

### Stavisky aurait drainé bien plus de 200 millions

On croit rêver... Un aventurier a passé sa vie à tromper: noir de condamnations et d'occupations, a pu se faire confier par une municipalité, au organe officiel de crédit, afin de poursuivre ses exploits. Dans le même temps, il eut assez d'influence pour constituer une société au capital d'un million de francs, qui se proposait de lancer un appel de 500 millions à l'épargne publique!

On croit rêver et l'on ne rêve pas, hélas! Mais qui rend possibles, réalisables, pareilles actions impossibles? A moins qu'on met en lumière son trouble assés, Stavisky apparaît vraiment comme l'escroque-type du roman policier contemporain, faisant agir de braves relations, jouant de finesse avec police et justice.

### ON S'ATTEND A DE NOUVELLES SURPRISES

Bayonne, 3 janvier. — L'affaire du Crédit Municipal semble devoir produire de nouvelles surprises. L'escroquerie qui, jusqu'à présent paraissait être de 200 millions, semble, à en croire les dernières nouvelles, prendre des proportions beaucoup plus considérables. Toutefois, les premiers résultats de l'enquête paraissent établir que la majorité des bons détenus par de petits déposants ont été émis en bonne et due forme, les faux bons portant sur de grosses sommes seraient émis surtout dans de grands établissements financiers.

### STAVISKY VOUQUERAIT VERS LE VENEZUELA

De nombreuses communications anonymes concernant Stavisky sont parvenues à la Sûreté générale. C'est ainsi que, selon ces correspondants bénévoles, Stavisky aurait été vu à Paris dans certains lieux publics. A la Préfecture de police, on a tendance à croire qu'il s'est embarqué à Lisbonne pour le Venezuela.

M. Hennequin, commissaire à la Sûreté générale, qui recherche le fugitif, connaît bien entendu, mais sans grande conviction, toutes ces informations dont la plupart semblent émaner de mauvais plaisants.

### UN COLLABORATEUR DE TISSIER S'EST ENFUI EN ESPAGNE

On signale qu'un collaborateur de Tissier, directeur du Crédit Municipal, a quitté Bayonne et s'est rendu en Espagne quelques heures après l'arrestation de Tissier. Aucune mesure n'a été prise contre ce collaborateur du directeur, une le police de la frontière connaissait, on l'a laissé passer. On ignore les motifs de son départ.

### UNE CIRCULAIRE MINISTERIELLE CONSEILLAIT L'ACHAT DES BONS DE BAYONNE

Certaines personnes s'étonneront peut-être de la facilité avec laquelle ont pu être placés les bons de Bayonne. C'est qu'un moment où l'on répandait des bons du Crédit de Bayonne, M. Duhamel, alors ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, conseiller ministre des Colonies de M. Chantemise, avait adressé à la demande de son collègue du Ministère du Commerce, M. Julien Durand, aux Compagnies d'assurances une circulaire dans laquelle il recommandait le placement de ces bons de Bayonne. Cette lettre du ministre était datée du 31

### Un coup de grisou a enseveli vivants cent seize ouvriers dans une mine de Bohême

Prague, 3 janvier. — Une violente explosion de grisou a été produite mercredi soir, à Osek, en Bohême du Nord, dans une mine où travaillaient cent seize ouvriers.

Les puits d'extraction et les installations de surface ont été détruits. Les premiers travaux de sauvetage eurent pour débiter les issues obstruées par l'explosion ont été rendus très difficiles par les émanations de gaz délétères. Les équipes de sauvetage n'ont pu pénétrer dans la mine sinistrée que par un des puits d'extraction.

Dès l'entrée, on a trouvé quatre cadavres. Les travaux de sauvetage continuent très péniblement, les hommes étant constamment menacés d'asphyxie.

On craint de très nombreuses victimes. Plusieurs huits fonctionnaires du ministère des Travaux publics et de l'Administration des mines se sont rendus sur les lieux.

A 22 heures, aucun nouveau cadavre n'a pu être retiré de la mine. Les équipes de sauvetage n'ont pas réussi à pénétrer dans les galeries, rendues inaccessibles par la fumée et les gaz. A l'extérieur même, des courants ont été asphyxiés par des émanations.

On conserve peu d'espoir de sauver les cent seize mineurs qui se trouvent dans la fosse.

### LE RECORD DE DISTANCE A BICYCLETTE

Le coureur italien Mario Gajoni, âgé de 55 ans, a battu le record de distance qui détenait l'Anglais Humber en accomplissant plus de 68.000 kilomètres du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1933. Le record précédent était de 55.777 kilom.



LE COUREUR ITALIEN MARIO GAJONI

Il est évident, que la plupart des compagnies se frotent à certaines recommandations officielles et à des garanties administratives telles qu'elles songeraient à poser la question de la responsabilité de l'Etat.

### LES MODALITES DU NOUVEL EMPRUNT

Paris, 3 janvier. — M. Georges Bonnet a fixé les conditions de l'emprunt dont il a annoncé hier l'émission. Cet emprunt sera réalisé sous forme de bons à 5, 10 et 15 ans, remboursables, à la volonté des détenteurs, soit au pair à l'expiration de la 5<sup>e</sup> année, soit à 105 % à l'expiration de la 10<sup>e</sup> année, soit enfin à 110 % à l'expiration de la 15<sup>e</sup> année.

Le Trésor se réserve en outre la faculté de rembourser ces bons à toute époque, à partir de la 6<sup>e</sup> année, au pair majoré de 1 % par an au-delà de la 5<sup>e</sup> année.

Ces bons seront productifs d'un intérêt annuel de 5 % payable semestriellement en deux fractions égales. Ils seront émis au prix de 975 francs par coupure de 1.000 francs et porteront jouissance du 5 janvier 1934.

### Le Gouvernement belge démissionnera-t-il ?

Bruxelles, 3 janvier. — Il est à prévoir que le Gouvernement belge offrira jeudi sa démission au Roi, s'il n'a pas trouvé durant la nuit un compromis entre la droite flamande et les libéraux, compromis qui permettrait de résoudre le problème posé par le projet de réintégration des fonctionnaires démissionnaires pour inactivité.

La situation politique est très tendue et les membres du Gouvernement et les principaux chefs politiques ont de nombreuses entrevues.

### LA CATASTROPHE DE LAGNY

## DEUX INGÉNIEURS ET QUATRE EMPLOYES DE LA GARE DE L'EST SONT INculpés

Meaux, 3 janvier. — Les témoins convoqués par M. Rebourg, juge d'instruction qui enquête sur la catastrophe de Lagny, sont arrivés au Palais de Justice, mercredi à 14 h. 30.

Il étaient au nombre de six, un peu plus tard, étaient inculpés par le magistrat instructeur, en vertu de la loi de 1845 sur les chemins de fer, article 19, pour imprudence, imprudence, négligence et inobservation des règlements.

Ce sont MM. Merlin, ingénieur en chef de la 1<sup>re</sup> section de la traction; Mariot, ingénieur principal adjoint au service central de la traction; Montignault, chef de brigade au dépôt de la Villette; Mougnot, contrôleur technique à la 1<sup>re</sup> section du matériel et de la traction; Poetremont, sous-chef de dépôt de la Villette, et Caron, ouvrier vérificateur au même dépôt.

Il ne faut pas légalement considérer cette inculpation générale comme une sanction, telle a été la déclaration faite par le juge quelques instants plus tard, quand, après avoir subi l'interrogatoire d'identité, les six hommes forts, ont-ils dit, de leur conscience professionnelle, tristes, sans doute, mais non abattus, eurent quitté le Palais de Justice.

Et M. Rebourg d'ajouter: « Un non-lieu peut intervenir en faveur de tel ou tel inculpé au cours de l'instruction qui est bien loin d'être close. Mais dans le cas présent, j'ai des doutes, sinon toutes les mains suffisantes, pour motiver les inculpations que je viens de décider. »

En effet, il y a à la base de cette inculpation générale, une inobservation formelle du règlement. Elle est motivée par l'article 133 du règlement de matériel et traction stipulant qu'à

l'arrivée au dépôt d'une locomotive, un ouvrier vérificateur doit examiner immédiatement le diagramme de la bande Pliaman, le retirer et s'assurer qu'il n'y a pas d'anomalies flagrantes dans le fonctionnement.

Plus loin, l'article 134 réglemente ainsi: « Si au cours de l'enlèvement de la bande, le vérificateur s'est aperçu d'une anomalie quelconque, il doit en rendre immédiatement compte ». Plus tard le dépouillement de la bande précède à une vérification plus minutieuse.

Or, dans le cas présent, l'anomalie formellement établie qui existait sur la bande, n'a pas été signalée. La vérification commise n'a pas été sérieusement faite.

Le 22 décembre, au retour de la locomotive d'un voyage à Bala, l'anomalie n'a pas été signalée par M. Caron, de service ce jour-là.

Le 23, la « Montain » partait pour son voyage à Strasbourg, si tragiquement interrompu sur le talus de Fontenoy. Peut-on dire que le vérificateur Caron, un des mieux notés des ouvriers du dépôt de la Villette, a eu la veille de la catastrophe, une défectuosité dont la justice lui réclame, au jour d'hui, des comptes.

Ce jour-là, évidemment, Caron examina la bande impartitalement et dut constater que le diagramme de la bande, n'a pas été signalé. S'il a été déclaré au magistrat instructeur, c'est parce qu'il considérait son examen comme une pratique courante.

Caron, peut-on se demander alors, n'est-il pas la victime de sa routine? Demain, M. Rebourg, poursuivant son instruction avec célérité, a l'intention d'entendre les délégués du personnel à la sécurité.

### LIT-ON A ROUBAIX ET A TOURCOING ET QUE LIT-ON?

III (1)  
**A ROUBAIX**  
Les préférences du public. — Une évolution. — L'histoire prend le pas sur le roman

Nous avons poursuivi, dans les librairies de Roubaix, notre enquête sur les lectures favorites de nos concitoyens.

Nous sommes plus ici avec des gens cherchant spécialement les nouvelles à instruire, les autres à se distraire.

(1) Voir le Journal de Roubaix des 20 et 27 décembre 1933.

### ENCORE UNE VICTIME DE TOUTANKHAMON ?

Leodres, 3 janvier. — On annonce la mort, survenue dans un hôpital londonien, de M. Arthur Weigall, égyptologue bien connu. Cette nouvelle constitue un nouveau chapitre de la longue et mystérieuse histoire de l'influence occulte que certains attribuent à la tombe de Toutankhamon. Le défunt était, en effet, de ceux qui assistèrent à l'ouverture de la fameuse sépulture.

Interrogé sur le sort de M. Weigall, son ami intime de la famille a déclaré: — Les médecins qui le soignaient ont hésité pendant des mois à se prononcer sur son état et leur diagnostic final fut: cancer mal défini. Deux opérations ne permirent cependant pas de déterminer avec exactitude le foyer du mal qui rongerait Arthur Weigall depuis bientôt trois ans et finalement succomba, en quelques heures, après une troisième intervention décidée en désespoir de cause par le chirurgien-chef de l'hôpital.

Ces déclarations sont d'autant plus curieuses que l'on se souvient que sept des neuf personnes présentes à l'ouverture de la tombe sont mortes en quelques années dans des conditions semblables, et que, sur un groupe de sept journalistes, invités à visiter la sépulture violée, un seul survit aujourd'hui.

### DES ALLEMANDS A L'ARC DE TRIOMPHE

L'ÉQUIPE ALLEMANDE DE RUGBY qui a rencontré celle de France, est allée s'entraîner sur le terrain de l'Arc de Triomphe.

### Au Parc Barbieux, un ingénieux artiste a sculpté Job dans un bloc de neige



UNE STATUE DE NEIGE: « Job », par M. Guillemyn.

Dans une allée du Parc Barbieux se trouve un impressionnant bonhomme de neige sous les traits d'un homme reconnaissant le vieux personnage biblique de Job.

On voit au sommet de la tête, « Job » ne mesure pas moins de trois mètres. Cette sculpture de neige est due à un employé de la Mairie de Roubaix, M. Marcel Guillemyn, par ailleurs sculpteur amateur.

### Trois enfants sont carbonisés au cours d'un incendie

Sfax, 3 janvier. — A Agou-Brad, près de Sfax, un jeune indigène gardait son troupeau, est l'imprudence d'allumer du feu pour se réchauffer. Le vent souleva les étincelles dans la direction d'un groupement de trois enfants. Trois jeunes enfants furent carbonisés. La mère avait essayé de leur faire passer un verre d'eau, mais elle fut obligée de s'en aller chercher de la nourriture pour les animaux, qui ont été complètement carbonisés.

Le Gouvernement belge offrira jeudi sa démission au Roi, s'il n'a pas trouvé durant la nuit un compromis entre la droite flamande et les libéraux, compromis qui permettrait de résoudre le problème posé par le projet de réintégration des fonctionnaires démissionnaires pour inactivité.